

Faire des travaux d'économies d'énergies, c'est maintenant ou jamais !

Entreprendre des travaux d'économies d'énergies dans son logement, un casse-tête ? Mise en place en 2012 avec le Pays du Ternois, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat permet d'accompagner les propriétaires et de les subventionner. Mais toutes les bonnes choses ont une fin, y compris l'OPAH.

PAR ALINE CHARTREL
saintpol@lavoixdunord.fr

FRÉVENT.

Cinq ans, c'est la durée de vie de l'OPAH, qui expire en avril 2017. Pendant ce laps de temps, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat n'aura pas chômé : plus de 5,5 millions d'euros d'aides ont déjà été débloquées sur le territoire du Pays du Ternois. Soit environ 250 propriétaires, occupants ou bailleurs, soutenus. Maousse. Et pas fini. « L'idée, c'est que les gens se réveillent avant qu'il ne soit trop tard, intervient Simon Kulakowski, employé chez l'opérateur Inhari. On peut encore déposer des dossiers jusqu'au mois de décembre, pour avoir la garantie d'être dans les temps » et ainsi réaliser des économies d'énergies substantielles dans son logement.

500 € D'ÉCONOMIES PAR AN

La preuve par l'exemple rue de Fourment, à Frévent. Marceau Thellier et sa femme Ginette y vivent depuis 1996 et depuis, rien n'a véritablement changé. Sauf, fin 2014, l'isolation des combles jusqu'alors inexistante, et la chaudière. Pour celle-ci, « j'avais fait faire un devis par une entreprise, qui m'a informé que des subventions étaient possibles », raconte le retraité. Qui



Marceau Thellier s'est rendu à une permanence en février 2014 ; le dossier était déposé en avril, la subvention accordée en octobre et les travaux réalisés dans la foulée.

se rend alors à une permanence de l'Inhari pour être accompagné. Sans rien payer. « C'est totalement gratuit et des subventions sont accordées pour les travaux », note Simon Kulakowski, ce qui n'est pas le cas partout. Seules conditions : justifier de ressources modestes et prévoir des

“ L'idée c'est que les gens se réveillent avant qu'il ne soit trop tard. ”

SIMON KULAKOWSKI

travaux permettant l'économie d'au moins 25 % d'énergies. Or « s'il n'y avait eu que la chaudière, monsieur Thellier n'aurait pas été éligible ». L'isolation des combles a donc été ajoutée à la liste pour atteindre 36 %, et la participation du couple s'est vue... diminuer. Sur un total de 10 217 €, quelque 9 526 € de subventions ont été accordées (ANAH, prime Habiter mieux, Vertes collines du Saint-Polois). Depuis, le diagnostic de performance énergétique est passé de la classe G – « la pire » – à F, avec une économie annuelle 500 €. De quoi amortir l'investissement en à peine plus de douze mois. Quant à la pièce sous combles, jusqu'ici vacante, Marceau prévoit de l'aménager pour ses petits-enfants. ■

Vers une nouvelle opération ?



Au maximum 47 dossiers pour la catégorie Habiter mieux peuvent être validés chaque année. Ça a été le cas de celui de la famille Thellier.

L'OPAH, issue d'un partenariat entre l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et le Pays du Ternois, permet d'accompagner les foyers et de leur verser 1 000 € des Vertes collines du Saint-Polois. Sans elle, pas d'aide gratuite ni de subvention de cette espèce. Déclinée en trois volets – Habiter mieux, Autonomie et Grandes dégradations –, elle permet de faire installer des VMC ou des poêles à pellets, de changer ses menuiseries... Les possibilités de l'OPAH sont multiples, quoi que son enveloppe limitée : au maximum 47 dossiers Habiter mieux peuvent être validés chaque année, et la demande ne s'essouffle pas. « Les besoins sont là, confirme Simon Kulakowski. Sur certains territoires, au bout de 2 ou 3 ans, on a fait le tour de l'opération mais là, la demande est tout à fait régulière. » À voir si un nouveau partenariat de ce type sera prochainement remis en place... ■

LES PERMANENCES

Lundi matin et mercredi matin (10 h – 12 h) au siège des Vertes collines du Saint-Polois.

Mardi matin (10 h – 12 h) à la communauté de communes du Pernois.

Jeudi matin (10 h – 12 h) à la mairie de Frévent.

Jeudi après-midi (14 h – 16 h) à la mairie d'Auxi-le-Château.



L'ancienne chaudière, vieille de 35-40 ans. « C'était des frais dessus tous les ans », déplore Marceau Thellier.